

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 2 février 2015 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

Est absent : M. Daniel Giroux

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Réналd Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) Exemption de la lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015.
- 3) Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015.
- 4) Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de février 2015.
- 5) Adoption des comptes à payer.
- 6) Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers - Développement
- 7) Amendement au règlement 73-81, concernant les déchets.
- 8) Achat d'un ordinateur.
- 9) Achat de timbres.
- 10) Fête de la pêche.
- 11) Dérogation mineure.
- 12) Formation sur la mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
- 13) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.
- 14) Organigramme du Service incendie.
- 15) Inspection mécanique du camion-citerne.
- 16) Réparation de la pépinière.
- 17) Affaires nouvelles :
 - a) Inspecteur municipal
 - b) FADOQ/Fermières
- 18) Période de questions
- 19) Levée de la séance

.....

2015-02-017

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-018

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2015

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2015

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-02-020

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2015

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de février 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-021

COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, soit :

Comptes payés durant le mois de février 2015 :

.....

C1500056	Freins Démarreurs Plessis Inc. : Pièces camions, armoire	682.09
C1500057	Hydro-Québec : rue des Sables, rue de la Station	872.70
C1500058	Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : Tarauds	32.00
C1500059	Canadien National : Passages à niveau	616.00
C1500060	Municipalité Val-Alain : Eau, jante Kenworth, timbres	40.24
C1500061	Éditions Yvon Blais : Renouvellement Code Municipal	150.15
C1500062	Postes Canada : Timbres	977.29
C1500063	Supérieur Propane : 1159 2 ^e rang, 1200 rue de l'Église	1 705.80
C1500064	FQM : Dicom	118.92
C1500065	Charest Automobile Ltée : Pièces camion	79.68
C1500066	Lobicar de Lotbinière : Quote part 2015	2 074.75
C1500067	Robitaille Équipement Inc. : Couteaux, écrous, lames	1 314.74
C1500068	Roulement Techno Inc. : Pièces, hose hydraulique	52.23
C1500069	J.A. Racine Inc. : Lame, écrous et boulons	100.36
C1500070	Excavation Terrassement J. P. Nault : Creuser fossé de ligne	3 889.03
C1500071	Distribution Sports Loisirs GP inc. : Ensemble peinture lignes	290.25
C1500072	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	624.92
C1500073	Manu-Vic Inc. : Zamboni Analyse de gaz et pièces	786.60
C1500074	Atelier Genytech : Bras de miroir, pièces	22.52
C1500075	John Meunier Inc. : Ph, sonde, gel phc	302.99
C1500076	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	118.06
C1500077	Longus Quebec : Pépîne kit poignée, clés, réservoir	761.81
C1500078	Informatique & Imprimerie St-Apollinaire : Ordinateur	1 331.61
C1500079	PG Solutions Inc. : 3 ^e versement logiciel Première Ligne	659.19
C1500080	Centre-Femmes de Lotbinière : Femmes remarquables	82.00
C1500081	Freins Démarreurs Plessis Inc. : Clés à choc, ass. ressorts	752.54
C1500082	Hydro-Québec : Garage, Loisirs, éclairage public	2 477.36
C1500083	Canadien National : Passages à niveau	616.00
C1500084	Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation	8.00
C1500085	Supérieur Propane : 1245 2 ^e rang	699.20
C1500086	Distribution Praxair Canada : Oxygène et acétylène	57.14
C1500087	Info Page : Fréquence numérique	215.75
C1500088	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	862.62
C1500089	Demers, Pierre : (remb. Facture tote usagée)	20.00
C1500090	Laboratoires Environex : Analyses eaux usées	89.68
C1500091	Hydro-Québec : 1245 Rang 2	507.77
C1500092	Bell Mobilité : Cellulaires	243.09
C1500093	Toshiba Solution D'affaires : Photocopies	201.98
C1500094	Imprimerie Fillion enr. : Impression Politique Mada	293.19
C1500095	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	585.43
C1500096	Telus Québec : Municipalité, loisirs, pompiers, garage	501.35
C1500097	Municipalité de Val-Alain : Bulletin municipal	85.13
C1500098	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	877.61
P1500010	Blier, Chantal Mme : Entretien ménage janvier	500.00
P1500011	Municipalité de Laurier-Station – Déchets	2 432.79
P1500012	Aréo-Feu : Vérifications appareils respiratoires	507.05
P1500013	Maxxam Analytics : Analyses d'eau	178.21
P1500015	Municipalité de Laurier-Station – Recyclage	1 768.93

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

P1500016	Municipalité de Laurier-Station - Déchets	2 432.79
P1500018	Municipalité de Laurier-Station - Recyclage	1 768.93
P1500019	MRC de Lotbinière : Quote-part évaluation	4 404.91
P1500021	MRC de Lotbinière : Quote-part enfouissement	3 313.83
P1500022	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager février	500.00
	Frais de déplacement	237.05
	Salaire	7 625.56

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2015-021

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 52 449.82 \$

Caroline Fortin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-02-022

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 73-81 : CONCERNANT LES DÉCHETS

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Règlement 73-81, concernant la gestion des déchets solides soit amendé de la manière suivante :

1. A l'article 26, on devra lire : pour l'année 2015 la taxe annuelle prélevée sera de 132.\$... etc.;
2. A l'article 26, on devra lire :... pour l'année 2015 la taxe annuelle prélevée sera de 235.\$ pour les commerces et industries sans conteneur;
3. A l'article 26, on devra lire :... un tarif de 155.\$ la tonne pour l'année 2015... etc.
4. A l'article 27.1, on devra lire : un tarif de 155.\$ la tonne pour l'année 2015... etc.;
5. A l'Article 27.2, on devra lire : seront assujettis un tarif de 66.\$ pour l'année 2015;
6. A l'article 27.2, on devra lire :... seront assujettis un tarif de 132.\$ pour les résidents permanents, pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-02-023

ACHAT D'UN ORDINATEUR

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition d'un ordinateur de chez Informatique St-Apollinaire au montant de 1 331,61 \$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-02-024

ACHAT DE TIMBRES

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de 1000 timbres au montant de 977,29 \$ (taxes incluses)

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-02-025

FÊTE DE LA PÊCHE

Considérant le succès obtenu lors de l'activité de la Fête de la pêche l'année dernière;

Considérant que la municipalité désire organiser l'activité de nouveau les 6 et 7 juin 2015;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que des demandes de subvention soient présentées au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2015-2016 du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec;

Que le conseiller, Daniel Turcotte, soit la personne autorisée à agir au nom de la municipalité de Val-Alain dans le cadre de ce projet;

Que la municipalité contribue pour un montant de 1 000 \$ à l'achat de poissons pour un total disponible de 3 000 \$ pour le volet ensemencement;

Que la municipalité atteste que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce introduite;

Que la municipalité renouvelle son partenariat avec l'O.B.V. du Chêne sous forme de support à l'organisation de l'évènement ainsi qu'à la présence de biologistes pour le volet enseignement du programme Pêche en herbe.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-026

DÉROGATION MINEURE : MME JOLYANE SMITH ET M. GUILLAUME BEAULIEU

Considérant qu'une réunion a été tenue le 15 janvier 2015 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-12-001;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2015-01-15-001;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour la construction d'un garage 24 x 32 pieds et d'une hauteur de 23 pieds;

La dérogation concerne la hauteur règlementaire du bâtiment.

Aucune modification à apporter;

Recommandation : Finition en concordance avec le bâtiment principal.

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-02-027 **FORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT SUR LES OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer l'inscription de M. Pierre Demers, inspecteur, au coût de 97,73 \$ (taxes incluses) à la formation sur la mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-02-028 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Val-Alain désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Val-Alain prévoit la formation de 10 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lotbinière en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lotbinière.

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-02-029 **ORGANIGRAMME DU SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que Monsieur Alexandre Giroux, pompier volontaire, devient maintenant officier éligible et pourra être nommé officier lorsqu'il aura terminé sa formation.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-02-030

INSPECTION MÉCANIQUE DU CAMION CITERNE

Afin d'évaluer s'il est justifié d'investir en réparations sur le camion citerne et de faire réparer la transmission, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire effectuer une inspection mécanique complète du véhicule.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-031

RÉPARATION DE LA PÉPINE

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire enlever le jeu sur l'avant de la pépîne pour un montant de 4 600 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-032

INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de curriculum vitae pour un emploi comme inspecteur en voirie.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-033

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h15.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén./sec. trés.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.